

Contributions des Services Financiers Décentralisés au financement rural dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo

Israël MANDIANGU^{1,2}, Augustin MBANGALA², Annie CORNET³, Philippe BURNY², Philippe LEBAILLY²

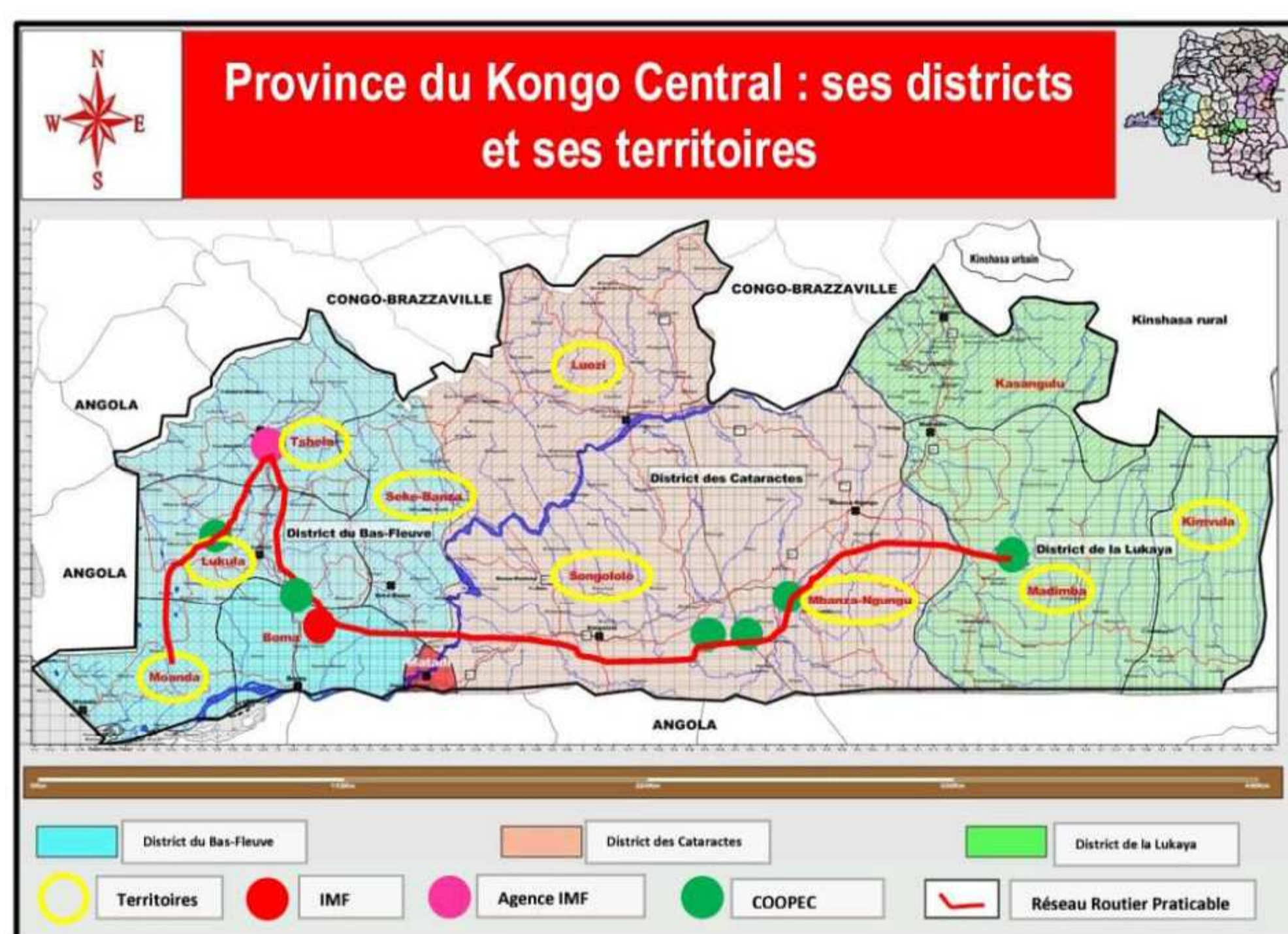
1. Institut Supérieur de Commerce, Kinshasa, Sciences Commerciales & Financières — 2. ULiège, Gembloux Agro-Bio Tech, Laboratoire d'Economie et Développement rural — 3. ULiège, HEC

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Les Services Financiers Décentralisés (SFD) sont des acteurs essentiels du financement rural en proposant des produits financiers accessibles et répondant aux besoins des ruraux pauvres pour leurs besoins à court et à long terme (CT, LT). Cette étude a pour finalité de déterminer dans quelle mesure les SFD contribuent efficacement à la finance rurale au Kongo Central (KC) en offrant des solutions financières adaptées aux besoins des ruraux. Elle analyse aussi la question du genre et des innovations en matière de financement rural, telles que le Kibundi. Elle examine également les 4 P : le partenariat public-privé des producteurs ainsi que le financement des chaînes de valeur.

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée sur le terrain, en milieu rural, dans la province du Kongo Central. L'étude couvre les 3 districts ainsi que 9 territoires des 10 qui comptent le Kongo Central (Figure 1). La recherche s'est basée sur trois échantillons : 500 chefs de famille (agriculteurs et non agriculteurs) pour l'analyse de la demande, et 7 sur 8 IMF au total pour l'examen de l'offre de SFD. Les analyses descriptives, univariées et bivariées ont été effectuées pour examiner l'offre et la demande, et la Régression logistique Binaire (Probit) pour déterminer les facteurs liés à l'offre et la demande influençant la finance décentralisée.



RÉSULTATS

- L'offre de SFD existe, principalement à CT, mais ne répond pas aux besoins des agriculteurs, qui sont multiples (Figure 2), et sa contribution au financement rural est peu significative.

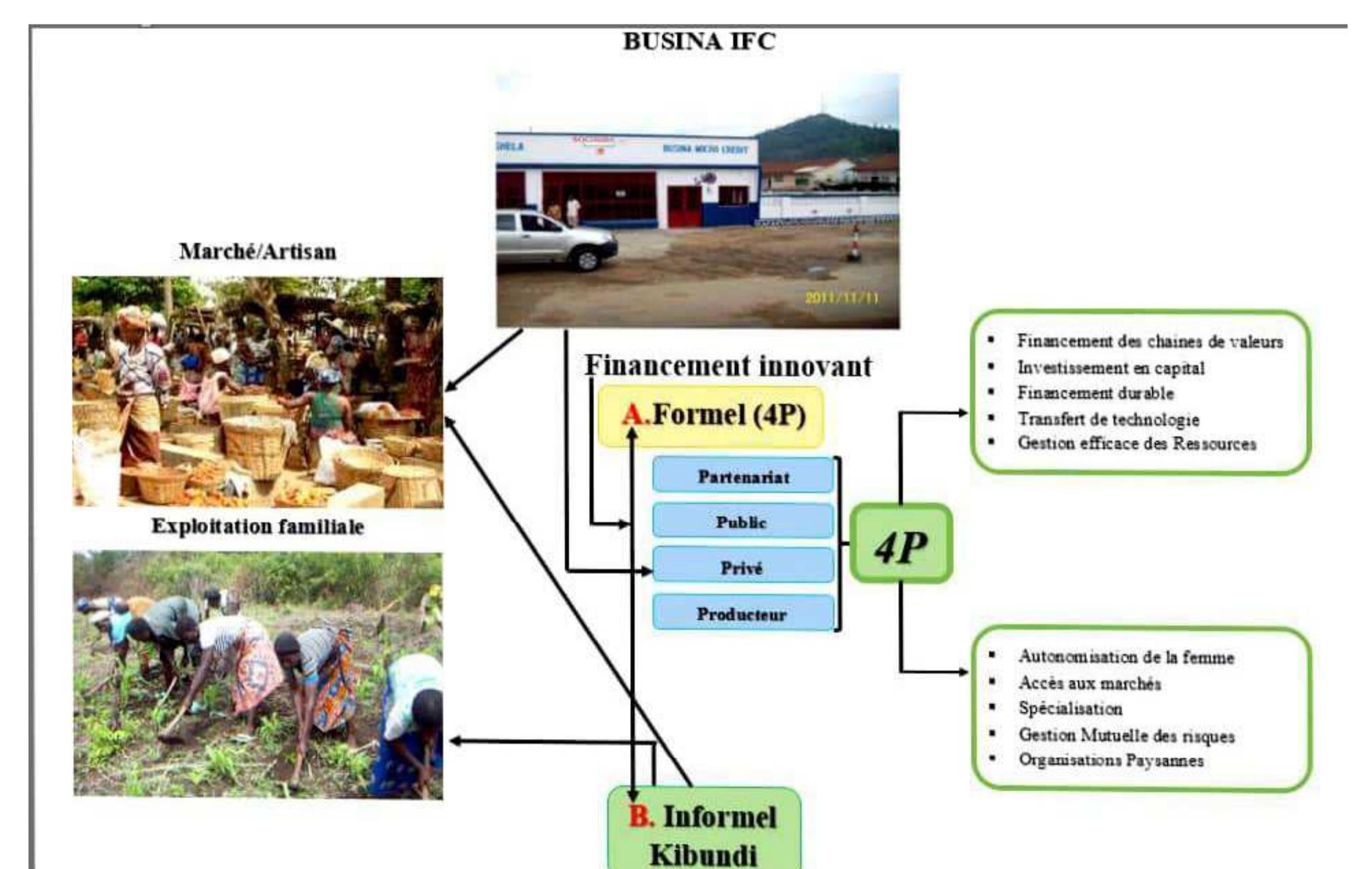
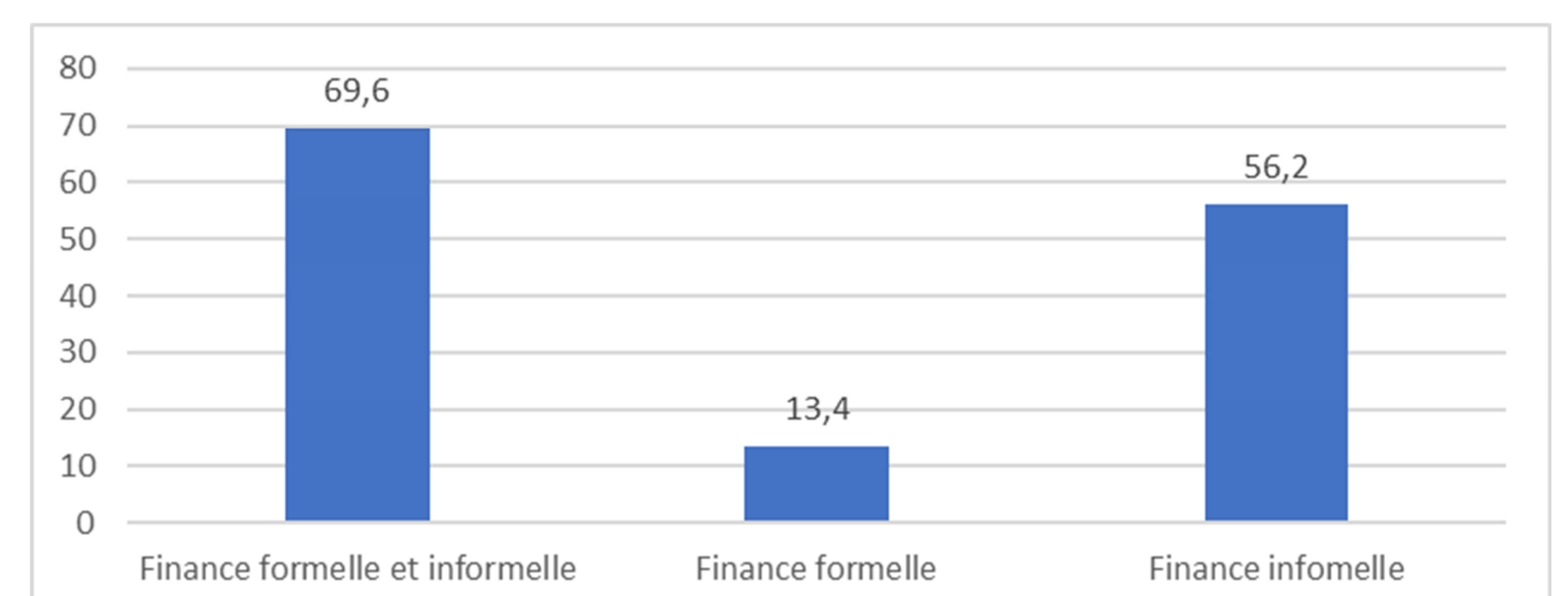


- La demande pour les SFD augmente, mais est insuffisamment couverte par les IMF dans le K.C (en particulier pour les besoins à moyen et long terme relatifs aux investissements).
- Les ruraux développent des systèmes de financement informels et innovants, tels que le Kibundi, pour pallier les déficiences du financement formel.
- Les SFD (informels et formels) ne participent pas de manière significative à l'autonomisation des femmes.
- Pour optimiser la contribution des SFD au financement rural, nous recommandons la mise en place d'un partenariat public-privé-producteur dans le domaine agricole, la prise en compte du genre et le financement de la chaîne de valeur.

CONCLUSION

La pratique a démontré que les SFD peuvent accroître la finance rurale : à travers l'accès aux services financiers, en finançant l'agriculture, en autonomisant les femmes, en réduisant la pauvreté, en favorisant l'inclusion financière et l'éducation financière mais cela n'est pas le cas dans le K.C. Largement dominée par la finance rurale informelle (graphique 1), l'analyse des contributions des SFD au KC montre qu'elles sont insignifiantes. Les 4 P sont recommandés pour améliorer significativement la contribution des SFD (figure 3), comme observée dans certains pays africains, dans le but de fournir des SFD accessibles et adaptés aux besoins des ruraux pauvres.

Graphique 1. Taux d'accès à la finance rurale au Kongo Central. **Source :** A partir de l'enquête. Les valeurs sont exprimées en pourcentage.



RÉFÉRENCES

- BATINGE B. K. & JENKINS H., 2021, Gender and Poverty Reduction in Ghana: The Role of Microfinance Institutions, *International Journal of Economics and Finance*, 13(8), 71. <https://doi.org/10.5539/ijef.v13n8p71>.
- AHOISSOU B., 2011, *Financement de l'Entrepreneuriat Rural dans la région du centre au Cameroun*, Université de Liège.
- KOUCHELE S. A. T., LABIYI A. I. & YABI J. A., 2022, Déterminants du recours des producteurs aux sources de financement dans la production du soja au Bénin, 348-355.
- DE BRUX J., & MARTY F., 2016, Les partenariats public-privé institutionnalisés : intérêts, limites et risques d'une structure hybride public-privé, *Revue française d'administration publique*, 157(1), 223-238. <https://doi.org/10.3917/rfap.157.0223>.